

Observatoire des ressources numériques adaptées

INS HEA – 58-60 avenue des Landes
92150 Suresnes
orna@inshea.fr

TITRE DE LA FICHE

LIRE (activité de l'élève DV)

DATE DE PUBLICATION DE LA FICHE

Mise à jour Novembre 2014

MOTS -CLES (CHAMPS DISCIPLINAIRES, TROUBLES, ACTIVITES)

Lecture, lire, déficience visuelle, malvoyant, aveugle, non-voyant, littéraire, scientifique

DESCRIPTIF GENERAL

TYPE DE LA RESSOURCE PEDAGOGIQUE

- Compréhension générale (fiche générique)

ACCROCHE :

L'activité de lecture pour le jeune déficient visuel comme pour tout élève est primordiale. En fonction de l'âge et de son environnement, il est possible de mettre en place diverses aides techniques favorisant la tâche de lecture.

Lire, étant aussi « se relire », aura une influence sur la qualité des écrits.

DESCRIPTIF DETAILLE :

L'élève **malvoyant** peut avoir beaucoup de difficultés à écrire ou à se relire sans une aide technique.

Une des premières aides techniques possibles pour lire sur document papier est celle de la loupe. Il en existe de multiples modèles. Certains d'entre eux sont très avancés, notamment avec des possibilités de modifications du rendu (couleur de fond et couleur des caractères) ainsi que l'éclairage du document exploré afin d'éliminer l'effet d'ombre projetée si courant avec une loupe classique. De nombreux distributeurs de solutions adaptées proposent ce type d'outil.

NB Loupe et plus généralement grossissement ne conviennent pas à tous les élèves malvoyants !!! Certains d'entre eux, suivant le type d'affection les atteignant ne sont concernés que par une distance raccourcie œil – document ou par un champ d'investigation réduit.

Tous les élèves malvoyants ne profitent donc pas du grossissement : pour certains, le grossissement est au contraire contre-productif (cas de la vision dite « tubulaire » par exemple). Les membres de l'équipe de suivi de l'élève, et en particulier ophtalmologue et orthoptiste, sont là pour donner toutes les indications nécessaires.

Si la loupe constitue un outil « simple » et facilement transportable, le grossissement peut aussi être apporté par le [téléagrandisseur](#). Cet appareil peut à la fois grossir par un effet « loupe » le plan du cahier, ce qui rend possible l'acte d'écriture et le contrôle de son résultat. L'élève peut ainsi écrire, se relire et se corriger. Le téléagrandisseur est à utiliser pour les besoins de l'écriture manuscrite.

Remarque : avec ce même dispositif, il pourra lire un livre « standard dans sa présentation ».

Le téléagrandisseur « pour écrire » est progressivement remplacé par le traitement de texte sur ordinateur avec ou sans logiciel d'[agrandissement d'écran](#).

L'élève **non-voyant** ne pouvant lire « les caractères noirs » peut s'appuyer sur la technique particulière du codage braille où les caractères sont déchiffrés avec les doigts. L'élève non-voyant peut utiliser une machine mécanique de type *Perkins* capable de mettre sous forme braille papier le contenu de la frappe. Mais cela sous-entend que l'enseignant connaisse le code braille pour relire le document papier.

Si cet outil mécanique garde toute sa pertinence à l'école primaire, notamment en cycles 1 et 2 pour le rapport au concret immédiat qu'il permet, il est souhaitable que l'élève non-voyant accède à la saisie électronique du braille, en particulier dès le début du collège. Il existe deux types de solutions : le [bloc-notes braille](#) ou l'ordinateur adapté avec retour audio et [plage braille](#).

Avec ces solutions, la communication élève-enseignant s'en trouve facilitée. L'élève peut transmettre un fichier (ou un document imprimé) que tout enseignant pourra lire. L'élève pourra aussi recevoir et compléter un fichier d'exercice.

L'enseignant en classe ordinaire n'est pas lecteur du braille écrit par l'élève. L'informatique, servant de passerelle de communication, est là pour transcrire du noir vers le braille ou détranscrire le braille vers le noir.

Le cas des mathématiques nécessite des explications complémentaires développées dans une autre fiche de ce site.

Un élève non-voyant (l'étant devenu récemment, par exemple), peut ne pas posséder pas la technique du braille (apprentissage en cours, par exemple). Dans ce cas, le recours à des contenus audio peut s'avérer judicieux. L'acte de lire n'est pas conservé mais l'accès au contenu est préservé. Les contenus audio à l'attention des jeunes déficients visuels peuvent prendre plusieurs formes et ce sur divers supports.

CYCLE(S) OU CLASSES CONCERNE(S)

Primaire, collège, lycée.

OBJECTIFS ET/OU COMPETENCES VISES

Lire

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

COMMENTAIRE PEDAGOGIQUE

Le choix de la solution technique est fait en fonction de l'âge, de l'activité pédagogique et du contexte. Les aides techniques sont le plus souvent complétées, voire dans certains cas remplacées, par des aides concrètes. La première d'entre elles est l'aide humaine, que ce soit celle d'un parent, d'un enseignant ou de toute autre personne (AVS, ...).

A titre d'exemples, la feuille papier avec un surlignage spécifique et adapté, les guide-lignes avec une règle peuvent constituer des outils simples, concrets et précieux. Plus l'enfant est jeune, plus ils sont à privilégier.